



Téléphone : 04.50.01.43.27
Fax : 04.50.01.43.28

ADRESSE MAIL
mairiebloye@wanadoo.fr

SITE INTERNET
www.bloye.fr

FACEBOOK
Mairie Bloye

HORAIRES
D'OUVERTURE
AU PUBLIC

LUNDI
8H30-12H00

MARDI
16H30-19H00

JEUDI
8H30-14H00

DANS CE
NUMÉRO :

Edito	1
Les Moments Forts	2 à 3
Infos communales	4 à 5
Associations	6
Autres informations	1
	7 à 8
A vos Agendas	8

MAIRIE DE BLOYE

BULLETIN D'INFORMATIONS

N ° 4

Janvier - Mars - Mai - Juillet - Septembre - Novembre - Décembre
2021

Chers Bloyens, Chères Bloyennes,

Nous voilà au terme de l'année scolaire qui ne fut pas des plus simples pour les élèves, le corps enseignant ainsi que pour le personnel communal de pouvoir respecter le protocole sanitaire gouvernemental.

Nous sommes également à l'aube des vacances d'été qui seront, je l'espère, pour un grand nombre d'entre nous, l'occasion de passer de bons moments en famille ou entre amis.

En effet, c'était parfois compliqué de se retrouver au cours de ces derniers mois à cause des mesures gouvernementales.

En espérant vous retrouver toutes et tous en pleine forme à la rentrée, je vous souhaite de très bonnes vacances d'été.

Votre Maire
Patrick DUMONT

AUTRES INFORMATIONS

MATERNELLES AGREEES

Nous avons la chance d'avoir sur la Commune des assistantes maternelles agréées par le Service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental de Haute-Savoie. Si vous cherchez une «nounou», prenez contact avec elles.



Nom	Adresse	Numéro téléphone	Capacité d'accueil restante au 14/06/2021
COLLOMB Marianne	282, Route de Massingy	06.40.94.30.29	0 place
KAMBLOCK Liliane	960, Route des Bois	06.13.20.32.16.	0 place
LAMBERT Maude	560, Route de Ballentrاند	06.18.80.22.16.	0 place

Les Moments Forts

QUE FAIRE CET ÉTÉ ?

Cinéma de plein air 2021 : c'est reparti !

Après une année d'absence, pour des raisons sanitaires, le cinéma de plein air revient cet été ! L'occasion pour petits et grands de venir partager un moment à la belle étoile en famille ou entre amis :

- Samedi 17 juillet 2021, à 22h – Parvis de l'Espace Panoramique à Sâles : «L'APPEL DE LA FORET».
- Samedi 31 juillet 2021, à 22h – Chef-lieu à Moye : «MARCHE AVEC LES LOUPS».
- Samedi 21 août 2021, à 21h30 – Terrain de sports et de loisirs à Saint-Eusèbe : «HORS-NORMES».

Tout le détail de la programmation sur le site internet de la communauté de communes, rubrique Actualités : <http://www.rumilly-terredesavoie.fr/>

ANIMATIONS ETANGS DE CROSAGNY

Cet été, profitez de découvrir autrement l'étang de Crosagny : balade créative, contes au crépuscule, découverte des petites bêtes de la mare, il y en aura pour tous les goûts ! Les animations sont gratuites et financées par le conseil départemental de Haute-Savoie dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles et par le **Syndicat Intercommunal de Gestion des Etangs de l'Albanais (SIGEA)**.

Mardi 20 juillet 2021 à 09h30 : «Le petit monde de la mare»

Mercredi 28 juillet 2021 à 10h00 : «Si je dessinais la mare façon BD ?»

Mardi 31 août 2021 à 20h00 : «Contes nature»

Toutes les animations sont sur inscription auprès de l'office de tourisme de l'Albanais : 04.50.64.58.32 contact@albanais-tourisme.com

LES TRAVAUX DU MULTISPORTS SE POURSUIVENT

A côté de l'école, les travaux du terrain multisports ont démarré. Le vaste espace rempli d'herbes a laissé place à une surface bitumée prête à accueillir le terrain multisports d'activités destiné aux jeunes et toutes les générations, et qui se verra être un lieu de rencontre et de convivialité.

En attendant la poursuite des travaux, cet espace a été sécurisé par l'entreprise. Le terrain devrait accueillir la structure à partir de la 2^{ème} quinzaine de juillet 2021.

Date de mise en place de la structure : 2^{ème} quinzaine de juillet 2021 !



COMMEMORATION DU 8 MAI 2021

C'est dans le respect des mesures barrières du Covid-19 que s'est déroulée lors de cette année «particulière» la commémoration du 8 Mai, sans public, en présence de Monsieur le Maire, avec un nombre restreint d'élus, en raison de la crise sanitaire. Messieurs les Maires honoraires, Marcel PEILLAT et Philippe HECTOR, ainsi que des anciens combattants Messieurs Albert VIBERT, Maurice LAMARCHE et Henri TEULON ont fait le plaisir d'être présents.



De gauche à droite : Isabelle BOUCHET, Nathalie BOUCHET, Séverine FAVERON, Stéphane BOUCHET, Gérard RICHART, Stéphane CHOFFAT et Claire PIRON.

Monsieur Patrick DUMONT, maire de notre village, a déposé une gerbe au pied du monument aux morts et il remercie les personnes qui ont répondu présentes à cet événement.

Nous espérons vivement pouvoir nous retrouver l'année prochaine sous des jours meilleurs.



De gauche à droite : Maurice LAMARCHE, Henri TEULON, Albert VIBERT, Philippe HECTOR, Marcel PEILLAT.

FETE DES MAMANS

En cette année de nouveau «particulière» où la fête des mamans n'a pas pu avoir lieu, Monsieur le Maire, Patrick DUMONT ainsi que le conseil municipal ont souhaité avoir une pensée pour toutes les mamans, qui nous accompagnent et que l'on se doit de chérir à tous les instants de la vie.

Incomparables, irremplaçables, après avoir donné la vie, elles transmettent par leurs conseils, leurs présences, de belles valeurs à leurs enfants.

Un bouquet de fleurs au nom de Monsieur le Maire et des élus(es) a été livré pour cette occasion à domicile pour les nouvelles mamans de l'année, en respectant les gestes barrières.



Informations Communales



ETAT CIVIL

Mariage : *Nous avons eu la joie de célébrer le mariage de :*

- Vèrène PARMELAND et David VINCENT, le 22 mai 2021, domiciliés 380 Chemin des Eterpets à Lamoura (JURA).

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

MATÉRIEL BRUYANT

Si votre voisin met la sono à fond, si un chien hurle à la mort toute la journée... que faire pour retrouver le calme ? Tentez d'abord de régler le différend à l'amiable, rencontrez votre voisin, expliquez-lui calmement les désagréments que vous subissez et essayez de trouver un arrangement, car on ne vit pas à la campagne comme on vit en ville : on a la chance de connaître son voisin ! La tranquillité est appréciée de tous et elle doit être respectée par tous. Il est donc bon parfois de rappeler, noter et respecter les horaires de tonte, tronçonnage, travaux,... horaires définis par arrêté préfectoral :

- ⇒ du lundi au vendredi : de 8 h à 20 h,
- ⇒ le samedi : de 9 h00 à 12 h 00 de 14 h 30 à 19 h 00,
- ⇒ le dimanche et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00.

Respecter ces horaires, c'est respecter ses voisins !

N.B. : "Ces obligations ne concernent pas les travaux effectués par les exploitants agricoles"



FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE CET ETE

La mairie sera fermée exceptionnellement au public cet été du lundi 9 au dimanche 15 août 2021. Merci de votre compréhension.

SEMAINE VELO DE L'ECOLE



La traditionnelle semaine vélo a pu se dérouler à l'école du 7 au 11 juin. Les maternelles ont pu profiter du parking de l'école pour apprendre à «piloter» leurs vélos sans roulettes en maîtrisant leurs équilibre et trajectoires grâce à des parcours et situations.

Les CP-CE1-CE2-CM1-CM2 étaient installés sur le parking de l'église ; ils ont ainsi pu se déplacer sur des parcours d'obstacles et rouler sur le chemin de la mairie en respectant les règles de circulation pour les cyclistes. La semaine s'est terminée vendredi matin pour la classe de CE2-CM1-CM2 par une balade jusqu'aux étangs de Crosagny.

Merci aux parents accompagnateurs et agréés sans qui cette semaine ne peut pas avoir lieu. Afin d'être sûrs de pouvoir la renouveler tous les ans, il est indispensable d'avoir un nombre de parents agréés suffisant. Ceux-ci commencent à manquer à l'école de Bloye donc si vous souhaitez passez votre agrément (une demi journée de sensibilisation) pour l'an prochain, prenez contact dès maintenant avec Mme PERRET, directrice de l'école (Ecole de Bloye ce.0740688w@ac-grenoble.fr).

Informations Communales

LES ENVAHISSANTES

Volontairement ou non, certaines plantes exotiques ont été introduites sur nos territoires. Certaines sont **devenues si problématiques, qu'elles sont maintenant reconnues comme des espèces exotiques envahissantes**. Au plan mondial, les invasions biologiques occupent le second rang des menaces qui pèsent sur la biodiversité après la destruction et la transformation des écosystèmes. Elles peuvent avoir un fort impact écologique (cause majeure de perte de biodiversité), sanitaire (certaines sont très allergisantes) et même économique (**perte de production pour les agriculteurs, coûts de leur gestion,...**). **Ces espèces sont généralement dotées d'un potentiel de colonisation important et d'une résistance aux méthodes de lutte classiques (fauche, arrachage, ...)**. Une fois installées, elles sont particulièrement difficiles à maîtriser. Il faut agir dès l'apparition des premiers plants pour espérer les contrôler. Aidez-nous à les débusquer. Si vous en localisez, soyez prudent, n'intervenez pas vous-même. Appelez la mairie ou envoyez un courriel à mairiebloye@wanadoo.fr. Joindre des photos avec le plus de détails possibles, aspect d'ensemble, feuilles, fleurs, tiges,...., nous permettra d'affiner leur identification et les moyens à mettre en œuvre. Petit focus sur celles que nous craignons particulièrement :

LES RENOUÉES GÉANTES.

Nuisibilité : étouffe la concurrence.



LES AMBROISIES.

Nuisibilité : provoque de graves allergies au pollen.



LA BALSAMINE DE L'HIMALYA.

Nuisibilité : séduisante mais envahissante.



LES SOLIDAGES NORD AMERICAINS (ou

verges d'or). Nuisibilité : séduisante mais envahissante.



<https://www.fredon.fr/publications/ambroisie>

<https://www.fne-aura.org/essentiel/haute-savoie/les-especes-exotiques-envahissantes/>

<http://www.stop-invasives.com/>

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/>

URBANISME : PERMIS DE CONSTRUIRE 2021

NOM	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
BLARD Sylvain	Réhabilitation d'un bâtiment	Accordé
MIEGE Jean	Box pour chevaux	Accordé
DUPESEY Carole	Construction d'un bâtiment bureaux et vestiaires	Accordé

DECLARATION PREALABLE 2021

NOM	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
HENRY Dominique	Extension d'un appenti + piscine	Accordé
PEILLAT Stéphane	Modification des façades	Accordé
DUMONT Patrick	Suppression de balcon et ravalement de façades	Accordé
CHALLE Christian	Ravalement de façades	Accordé

Le Coin des Associations

Les informations publiées sont sous l'entière responsabilité



Coordonnées
téléphoniques pour
renseignements :

Jacqueline
BONIAUD :
06.25.80.69.48.

ou

Marie-Paule PONCIN
06.60.75.80.65.

ASSOCIATION BIBLIOTHÈQUE DE BLOYE

Dans les conditions actuelles sanitaires, la bibliothèque n'a pas rouvert ses portes.

Une assemblée générale aura lieu en automne afin de réfléchir à son avenir.

Un coup de chapeau à Miguel Bonnefoy, un jeune écrivain talentueux, venu à la rencontre des lecteurs à Bloye en 2014 grâce à la FACIM. Miguel vient de recevoir le Prix des libraires 2021 pour son très bon roman «Héritage» qui évoque ses racines familiales.

Chers lecteurs, continuez de lire, de vous **informer...**

Bel été et bonnes lectures !

<http://www.mediatheque-rumilly74.fr>

<https://fondation-facim.fr/fr/vie-litteraire/rencontres>

<https://www.lettresfrontieres.net>

Alphalire | Festival du Premier Roman à Chambéry



La Présidente.

APE

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Du fait des mesures sanitaires encore en place en cette fin d'année scolaire, il a été décidé, en accord avec la direction de l'école, de ne pas organiser la traditionnelle fête de fin d'année de l'école.

Pour compenser un peu cette annulation et pour récompenser nos élèves après cette



De gauche à droite : Classe de CM2 accompagnée de Lydie FURTER (maîtresse), Mathilde PERRET (directrice), Loïc GIRARD DIT CALAMAN (trésorier de l'APE), Claire PIRON (adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires)

année difficile, un spectacle de magie leur a été présenté à l'école le 22 juin.

A cette occasion, les CM2 ont reçu de la part de l'APE et de la mairie une calculatrice et une clé USB qui leur serviront pour leur entrée au collège. Nous leur souhaitons à tous une bonne continuation dans leurs études !

Nous vous souhaitons un très bel été dans notre région ou ailleurs, en espérant que l'année prochaine nous permette de nous retrouver dans une atmosphère plus sereine et plus festive !



Spectacle de magie par Antony PRUVOT
«L'oiseau de passage»

Le Président.

NOUVEAU ! CONTRÔLE D'ACCÈS PAR LECTURE DE PLAQUES D'IMMATRICULATION A LA DECHETERIE DE RUMILLY

Nouveau ! A partir du mois de septembre, ce sera la mise en place du contrôle d'accès par lecture de votre plaque d'immatriculation. Inscrivez-vous dès maintenant ! La déchèterie de Rumilly reste accessible sans rendez-vous préalable. L'accueil est adapté pour respecter les mesures sanitaires et la sécurité du site pendant les travaux de rénovation et maîtriser ainsi l'affluence.

Comment ça marche ?

Pour continuer d'aller à la déchèterie, c'est très simple :

1. Inscrivez votre (vos) véhicule(s) sur la plate-forme d'inscription en ligne **dédiée ou en remplissant le formulaire papier disponible à l'accueil** de la Communauté de Communes.

Pour faire ma première inscription à la déchèterie : https://rumilly-terredesavoie.webusager.fr/CCRUMILLY/pages/p_demarches_hi.aspx

Une fois ma première inscription réalisée, accès au webusager pour créer un compte et modifier mes informations (changement d'adresse ou de véhicule) : <https://rumilly-terredesavoie.webusager.fr>

PIÈCES À JOINDRE (version numérique au format .pdf, .jpg, .jpeg, ou .png) :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone...)
- Une copie de la carte grise de chaque véhicule
- Pour les véhicules de fonction, une **attestation de l'employeur** dûment remplie
- Pour les professionnels : un **justificatif récent de domiciliation du siège** (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone...) et un extrait Kbis / SIRET ou fiche INSEE

2. Une fois enregistré, votre véhicule est reconnu et autorisé à entrer à la déchèterie : vous vous présentez devant la barrière, la caméra lit votre plaque d'immatriculation et la barrière s'ouvre.

Bon à savoir

- **Une plaque d'immatriculation ne peut être enregistrée qu'une seule fois** et n'est associée qu'à un seul compte !
- Sans inscription, l'accès à la déchèterie ne sera possible **qu'une seule fois** à partir de la mise en place active du dispositif de contrôle d'accès prévue en septembre 2021. Au-delà, l'accès vous sera refusé et vous devrez impérativement vous inscrire pour accéder à la déchèterie.
- Particuliers : l'accès à la déchèterie reste gratuit et illimité
- **Professionnels : 5 passages par an ne feront pas l'objet d'une facturation** pour vous permettre de déposer vos déchets ménagers à l'aide de votre véhicule de société. Au-delà, tout accès en déchèterie fera l'objet d'une facturation selon le tarif en vigueur (15 € par passage en 2021).

Attestation employeur pour l'utilisation d'un véhicule de fonction pour la dépose de déchets ménagers : pour télécharger l'attestation employeur, vous pouvez consulter le site internet <http://www.rumilly-terredesavoie.fr/Environnement/Prevention-et-Valorisation-des-Dechets/Decheterie-de-Rumilly>

- **Privilégiez l'inscription en ligne** : ce système, rapide et souple, vous permet de disposer d'un compte pour consulter tous vos passages, modifier vos coordonnées et ajouter des véhicules.
- **Si vous n'avez pas accès à internet**, il vous est possible de faire une demande d'inscription en vous rendant au siège de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie (3 Place de La Manufacture 74150 Rumilly). Privilégiez la prise de rendez-vous au préalable : 04 50 01 86 91.



CHANGEMENTS DE MODE DE GESTION POUR LES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Vers un mode de gestion unique !

La gestion de ce cycle de l'eau est assurée par les services publics d'eau et assainissement.

Sur le territoire intercommunal, ces services sont sous la responsabilité de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, depuis 2011. Ils concernent plus de 16 500 abonnés.



Pour des raisons historiques, l'exploitation technique courante des réseaux d'eau et d'assainissement, étaient jusqu'à présent organisés différemment sur Rumilly et sur les 16 autres communes du territoire, avec la coexistence de deux modes de gestion différents :

- Exploitation à Rumilly assurée par une délégation de service public (DSP) confiée à Véolia.
- Exploitation pour les 16 autres communes en régie directe par la Communauté de Communes.

Avec la fin prochaine du contrat de délégation sur Rumilly le 30 juin 2021, la Communauté de Communes Rumilly a souhaité harmoniser son organisation, pour un service public uniforme et de qualité.

Dès 2019, les Communauté de Communes a pour cela engagé, avec un cabinet de conseil, une réflexion **et une étude sur les modes de gestion des services d'eau et assainissement de l'ensemble du territoire.** Plusieurs scénarios ont été étudiés et approfondis. Ils ont été présentés aux différentes instances politiques.

En janvier 2020, le Conseil Communautaire a donné un avis favorable à la mise en œuvre d'un mode de gestion unique pour le territoire, pour 10 ans à compter de 2021, sous forme de régie intéressée. La Communauté de Communes finalise actuellement la consultation pour choisir le futur concessionnaire **chargé de l'entretien quotidien des réseaux. Elle finalise également sa nouvelle organisation interne, dans le cadre de ce nouveau mode de gestion, dont l'organisation a débuté dès le 1^{er} juillet 2021.**

Source Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

A vos agendas



VENDREDI 9 JUILLET : **Sortie découverte des plantes envahissantes (ambroisie, renouées,...), à 18h00, parking de l'école, ouvert à tous (prévoir des gants, svp).**

DU LUNDI 9 AU DIMANCHE 15 AOUT : **Fermeture exceptionnelle de la mairie pour congés d'été.**

JEUDI 2 SEPTEMBRE : Rentrée scolaire.

LUNDI 6 SEPTEMBRE : **Reprise des cours d'éveil «Un Geste en Soie», de la conscience corporelle les lundis à 09h30 et à 18h00, en fonction des mesures sanitaires gouvernementales en vigueur au moment de la reprise.**

Responsable Publication : Patrick DUMONT

Comité de validation : Claire PIRON, Gérard RICHART, Laurent BONIAUD, Isabelle BOUCHET
Marie-Rose GUIGON, Patrick DUMONT

Distribution : Véronique ROUART

Crédits Photos : Mairie de Bloye, Ecole, Bibliothèque, APE, CAB, SH, PG. Imprimé par nos soins.

Ne pas jeter sur la voie publique.